



Assemblée générale ordinaire de McPhy

La Motte-Fanjas, le 7 janvier 2021 – 17h45 CET – McPhy (Euronext Paris Compartiment C : MCPHY, FR0011742329), spécialiste des équipements de production et distribution d'hydrogène zéro-carbone.

En raison de la crise sanitaire et compte tenu des mesures administratives en vigueur au jour de la convocation de l'assemblée générale interdisant, en application du décret n°2020-310 du 29 octobre 2020, les rassemblements de personnes, et conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, et en particulier de son article 4, dont la durée d'application a été prolongée par le décret n°2020-925 du 29 juillet 2020, et telle que prorogée et modifiée par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020, l'assemblée générale ordinaire (l'« **Assemblée** ») s'est tenue ce jour, sous la présidence de Monsieur Pascal Mauberger, Président du Conseil d'administration de la Société, à huis clos, hors la présence physique des actionnaires, au siège social de la Société, 1115 Route de Saint-Thomas – 26190 La Motte-Fanjas sur convocation faite par le conseil d'administration. La retransmission en direct et en différé de l'Assemblée a par ailleurs été assurée par la Société.

Dans ce contexte, les actionnaires de la Société ont pu exprimer leur vote par correspondance ou donner pouvoir en utilisant le formulaire de vote.

Réunissant un quorum de 42,10 % (soit 11 728 438 actions sur les 27 855 480 actions ayant le droit de vote), les actionnaires de la Société ont très largement adopté l'ensemble des résolutions recommandées par le Conseil d'administration et notamment les nominations de deux nouveaux administrateurs, s'inscrivant dans le contexte de l'augmentation de capital annoncée le 14 octobre 2020 :

- Nomination de Chart Industries Inc., représentée par Madame Jillian Evanko, en qualité d'administratrice de la Société ; et
- Nomination de Technip Energies B.V, représentée par Monsieur Jean-Marc Aubry, en qualité d'administrateur de la Société.

La résolution 3 portant sur l'autorisation et la délégation à donner au conseil d'administration de la Société en vue de lui permettre d'intervenir sur les actions de la Société (Fixation des modalités conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce) a également été approuvée à la majorité des voix. A cet égard, un Conseil d'administration de la Société se réunira dans les prochains jours pour mettre en œuvre le programme de rachat d'actions.

Prochains événements

- Publication du **Chiffre d'affaires 2020**, le **26 janvier 2021**, après clôture des marchés

À propos de McPhy

Spécialiste des équipements de production et distribution d'hydrogène, McPhy contribue au déploiement mondial de l'hydrogène zéro-carbone comme solution pour la transition énergétique. Fort de sa gamme complète dédiée aux secteurs de l'industrie, la mobilité et l'énergie, McPhy offre à ses clients des solutions clés en main adaptées à leurs applications d'approvisionnement en matière première industrielle, de recharge de véhicules électriques à pile à combustible ou encore de stockage et valorisation des surplus d'électricité d'origine renouvelable. Concepteur, fabricant et intégrateur d'équipements hydrogène depuis 2008, McPhy dispose de trois centres de développement, ingénierie et production en Europe (France, Italie, Allemagne). Ses filiales à l'international assurent une large couverture commerciale à ses solutions hydrogène innovantes. McPhy est coté sur Euronext Paris (compartiment C, code ISIN : FR0011742329, code mnémorique : MCPHY).

CONTACTS

NewCap

Relations investisseurs

Emmanuel Huynh
T. +33 (0)1 44 71 94 99
mcpHY@newcap.eu

Relations presse

Nicolas Merigeau
T. +33 (0)1 44 71 94 98
mcpHY@newcap.eu

Suivez-nous sur



@McPhyEnergy

